

Ajaccio, le 4 mars 2010

Mesdames,

Dans votre lettre du 24 février, vous me posez trois questions précises concernant la gestion des déchets ménagers.

Je souhaite auparavant vous rappeler certaines de mes positions à ce sujet.

Je me suis toujours opposé au PIEDMA, que je tiens pour irréalisable, notamment en raison du choix d'une UVE unique qui ne me semble pas rationnel, sauf à vouloir justifier la construction d'un incinérateur, ce que j'ai toujours combattu.

En tant que président de la CAPA, j'ai agi pour fermer et requalifier les décharges illégales et pour développer le tri sélectif et les filières de recyclage. J'ai pu ainsi mesurer les difficultés induites par l'absence de décision au niveau régional pour le traitement final des déchets.

La liste REUSSIR ENSEMBLE, que j'ai l'honneur de conduire, entend promouvoir un modèle de développement respectueux de l'environnement. Pour nous, l'évaluation des conséquences écologiques et sanitaires des projets devra être un facteur déterminant, et même discriminant, pour les politiques publiques que la CTC mettra en œuvre.

C'est pourquoi, à la première des questions que vous me posez, sur le mode de traitement final, nous retiendrons la solution la moins polluante, ce qui devrait logiquement, après étude d'impact, conduire à l'exclusion du traitement thermique.

Pour ce qui concerne les méthodes de gestion des déchets, nous envisageons d'abord la réduction à la source (campagne de sensibilisation pour le grand public et campagnes ciblées pour les professionnels, actions auprès de la grande distribution pour réduire les emballages, plans de réduction dans les services administratifs), ensuite l'aide au développement des filières de recyclage (insérée dans un plan général de montée en puissance des métiers verts), enfin l'achèvement de la couverture de la Corse pour une organisation rationnelle de la collecte et du tri sélectif (en s'appuyant sur les intercommunalités).

Concernant la présentation d'un PIEDMA révisé avant la fin de l'année 2010, cela dépendra en grande partie de ce que nous trouverons à la CTC et l'OEC au moment de notre prise de fonction. Il est certain que nous agirons avec diligence, mais pas dans la précipitation. Pour ma part, mon objectif est qu'en 2014 la CTC ait pu arrêter un nouveau plan, programmer la réalisation des équipements et commencer la mise en œuvre.

J'espère que ces réponses sauront vous convaincre que la question de la gestion des déchets est prioritaire pour notre liste et que les solutions que nous préconisons sont à la hauteur des enjeux. J'ajouterais, en tant que médecin, que j'ai toujours agi dans l'exercice de mes responsabilités politiques en portant la plus grande attention à la prévention des risques sanitaires. Si je devais être élu à l'exécutif, j'en ferais un des principes de mon action, comme je l'ai fait pour la Ville d'Ajaccio, qui est membre, sur mon initiative, du réseau français des villes santé de l'OMS.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.

Simon RENUCCI

Liste REUSSIR ENSEMBLE